



Sophie BRINGUY

- ▶▶ 6^{ème} vice-présidente du Conseil Régional.
- ▶▶ Membre de la commission Aménagement du territoire - Environnement.
- ▶▶ En charge de l'environnement.

« Quand je bossais dans le milieu associatif en tant que juriste, je faisais condamner les gens qui ne respectaient pas la réglementation. Aujourd'hui, je leur donne les moyens de la respecter. »

Élue en mars 2010, Sophie Bringuay faisait partie de ces personnes qui n'avaient jamais fait de politique auparavant. Juriste chez France Nature Environnement au Mans, elle fût tête de liste en Sarthe lors des élections régionales. Elle occupe une des quatre vice-présidences écologistes de la région des Pays de la Loire, en charge de l'environnement.

Retour sur ce mandat passionnant et intense, riche de sa diversité.

En mars 2010 vous êtes nommée Vice-Présidente de la région en charge de l'environnement, comment appréhendez-vous ce poste au début ?

■ Je ne savais pas exactement à quoi m'attendre ni ce que je devais faire. Il m'a fallu un certain temps pour comprendre comment notre collectivité fonctionne, ce que cela impliquait d'être élue, qui plus est

vice-présidente. Je siége dans une commission (aménagement du territoire et environnement), présidée par mon collègue socialiste, Jean-Pierre Le Scornet. Et cette position fait de moi ce que j'ai appelé une « sous-vépette »...

Petite incise : sur les 16 vice-présidents et vice-présidentes du Conseil régional (la loi impose la parité), huit hommes sont présidents de commissions, seulement une femme est présidente de commission (il n'y a que 9 commissions). Les personnes présidentes de commission sont hiérarchiquement placées au-dessus des vice-présidentes, notamment parce qu'ils maîtrisent les budgets. En clair : si le Conseil régional respecte sur le papier la loi, il la contourne dans les faits. Au sein du groupe écologiste, nous n'avons pas anticipé cela en début de mandat. La prochaine équipe devra se battre pour un vrai respect de la parité.

Et votre délégation à l'environnement ?

■ Mes autres collègues de la commission avaient chacun une lettre de mission, qui se croisait avec ma délégation à l'environnement, sauf la biodiversité. Ça traduisait la volonté de certains de réduire ma vice-présidence à la biodiversité. Une fois que j'ai compris cela, j'ai dû prendre ma place, pour acquérir la légitimité d'une vice-présidente à l'environnement. Mais je l'ai aussi fait avec le souci de permettre à mes collègues, écologistes ou socialistes, de pouvoir travailler sur leurs lettres de mission : ils n'avaient pas à payer l'organisation déséquilibrée mise en place par d'autres.



Comment avez-vous fait ?

■ Je me suis beaucoup investie. Car sa place, pour l'obtenir réellement, il faut la créer. Ça demande du travail, de la patience, de la régularité dans la durée. Et puis j'ai aussi beaucoup joué la carte du collectif et fait en sorte de créer un climat de confiance. C'est un leurre de croire que parce qu'on a un titre, en l'occurrence celui de vice-présidente, on peut imposer sa volonté aux autres. Le fonctionnement d'une institution comme le Conseil régional nécessite de composer avec une pluralité de personnes. Je ne pense pas seulement aux partenaires politiques. Il y a aussi l'administration qui met en œuvre les décisions politiques, les partenaires qui sont dans l'action, l'Etat, etc.

On a l'impression quand on observe vos actions, que vous vous êtes investie à différents niveaux, sur différents sujets, pas uniquement sur l'environnement ?

■ C'est vrai... il y a tellement de sujets importants à faire avancer. L'écologie est un projet global, et quand on est dans cette dynamique, on ne peut oublier que tout interagit. En plus, dès le début du mandat, j'ai constaté que mes prédécesseurs avaient très bien travaillé sur l'environnement, je pense notamment à Françoise Marchand ou Jean-Christophe Gavallet. Ils avaient posé les bases d'une politique environnementale ambitieuse. Un des enjeux de mon mandat était de faire progresser la transversalité. De ce fait, je me suis investie là où cela me semblait utile, où je pouvais infléchir, apporter quelque chose.

Ça vous a conduit à vous impliquer bien au-delà de votre vice-présidence...

Oui, et les sujets ne manquent pas ! J'ai eu du mal à poser des limites. Mon premier dossier « hors environnement » a été l'intégration d'un chapitre sur la lutte contre les paradis fiscaux et judiciaires dans la charte de déontologie financière que le rapporteur au budget de l'époque, Yannick Vaugrenard, Conseiller régional socialiste devenu sénateur depuis, était en train de préparer. Une fois la charte adoptée, j'ai continué de suivre cette question chère aux écologistes avec mon collègue Laurent Martinez, qui siège justement dans la commission finances.

Puis sont arrivés des dossiers plus conséquents. J'ai ainsi été référente du groupe sur la prospective, avec notamment le travail de préparation des ateliers participatifs que le Conseil régional a organisé en 2013 pour imaginer ensemble le visage de notre région à l'horizon 2040.

Pareil pour le bilan de l'agenda 21 (nous n'avions pas de délégation sur ce dossier durant ce mandat) avec la perspective de mise en place des objectifs régionaux de développement durable. Ce travail a abouti en juin 2014 à l'adoption en session plénière de la charte régionale pour le développement durable. Ce document est en-deçà de ce que nous aurions souhaité, mais nous avons contribué jusqu'au bout pour l'améliorer. Et nous rappelons régulièrement nos propositions pour sa mise en œuvre.

Dans le cadre de ce travail sur l'agenda 21, j'ai aussi suivi pour le groupe le dossier sur les nouveaux indicateurs de richesse, avec Geneviève Lebouteux. C'est en lien avec ce travail que le groupe m'a désignée pour participer à la délégation régionale qui s'est rendue à Rio en 2012 pour le Sommet de la Terre.



Vous avez beaucoup travaillé sur ces questions de développement durable, mais vous n'aviez pas de délégation sur ce sujet ?

C'est une des frustrations de ce mandat : nous n'avons pas négocié une délégation sur l'agenda 21, et c'est le premier vice-président socialiste qui s'est positionné sur ce dossier. Difficile d'en faire le bilan. Il a pu dégager des budgets bien plus conséquents sur ce dossier que ce qu'un/e élu/e écologiste aurait obtenu. Mais sur le fond, on tombe dans une certaine mesure dans le « discours développement durable », au lieu d'être dans l'écologie concrète.

Je pense même me rappeler du moment où nous avons raté le coche. J'étais dans le bureau du directeur de cabinet pour mettre en place ma vice-présidence et il m'a interpellée sur l'agenda 21. Déjà débordée par tout ce que j'avais à m'approprier, je n'ai pas saisi l'occasion. Je me répète souvent la scène.

Ce qui est certain, c'est que je n'avais pas été préparée pour exercer un mandat de vice-présidente, et qu'il y a eu des ratés. Je ferais autrement sur plusieurs dossiers si j'avais l'expérience que j'ai acquise depuis.

Par exemple ?

Le Centre régional pour la biodiversité de Beautour. C'est un projet à 8 millions d'euros d'investissement. Il pose plusieurs problèmes. D'une part, dès le début du mandat, et alors même que ce dossier n'était pas dans nos radars, le président et son cabinet ont décidé de m'écarter de ce projet, et de le planter dans le périmètre de la vice-présidente à la Recherche. Et oui, mettre en avant une écologiste sur un projet à 8 millions, sur les terres vendéennes du président n'était pas le bienvenu ! (Le projet se situe juste à côté de la Roche-sur-Yon) résultat, ça a manqué de transversalité. Aujourd'hui, on remet de l'huile dans les rouages. Nous nous voyons régulièrement avec ma collègue en charge de la recherche. D'autre part, ce projet est mal dimensionné. Le volume d'investissement nécessaire implique une certaine attente en termes de fréquentation. Mais le site est en Vendée, difficilement accessible, sans rayonnement régional. Il est trop petit pour attirer du monde. Qui va se déplacer ne serait-ce que de Nantes pour aller voir la salle de 30 m² avec les collections de Georges Durand, aussi précieuses soient-elles, alors qu'il y a un Museum d'histoire naturelle dans cette même ville ? Bref, on est sur un site à la fois grand et ambitieux, mais aussi trop modeste pour avoir un rayonnement conséquent.



C'était compliqué de s'opposer à ce projet, déjà bien avancé quand nous avons compris de quoi il en retournait. Et avec un mandat rythmé par les « clash » autour de Notre-Dame-des-Landes et les tensions sur d'autres dossiers, nous ne pouvions ouvrir tous les fronts.

A présent que le centre de Beautour existe, il est important de lui donner de l'ampleur. Tous nos partenaires en ont conscience, ils s'impliquent pour qu'il prenne une place à la hauteur de l'investissement réalisé. L'équipe sur place fait un travail remarquable. Je pense que ça ne sera jamais le site grand public à rayonnement régional qu'avait souhaité Jacques Auxiette. Mais ça peut devenir quelque chose de bien. Claudine Goichon, qui a suivi ce dossier de près, essaie en tous cas d'y contribuer.

Dans le même ordre que Beautour, il y a le projet de centre régional sur le littoral, « Littoralis », à l'Aiguillon-sur-Mer. Un projet très ambitieux qui est encore en construction, qui fait suite à la tempête Xynthia. Nous avons émis des réserves quant à sa situation géographique, le coût qu'il implique, et travaillons à lui donner de la consistance.

Revenons-en à ces dossiers que vous avez suivis en-dehors du champ de votre vice-présidence...

Un autre dossier a nécessité un travail conséquent de ma part : la recherche. Malheureusement, nous n'avions pas de compétence particulière sur ce dossier dans le groupe. Il a fallu que je fasse quelques formations et que je m'appuie sur le travail d'autres élus écologistes, notamment en Rhône-Alpes ou Nord-Pas-de-Calais, tout en demandant régulièrement conseil à Marc Lipinski (ancien élu régional d'Île de France en charge de la politique recherche) ou la commission recherche du parti, pour construire, avec l'aide de notre équipe de collaboratrices, une position sur ce dossier.

Le résultat n'est certainement pas à la hauteur de notre investissement. Nous avons obtenu quelques avancées sur les enjeux science-société. C'est très difficile de faire bouger des lignes quand on n'est pas en responsabilité sur un dossier.

La nouvelle contractualisation avec l'Europe via les fonds européens m'a également pris pas mal de temps. Sujet technique et complexe, il est pourtant essentiel tant les financements européens peuvent infléchir nos politiques publiques. Là aussi, difficile d'évaluer la plus-value écologiste, comme beaucoup de nos propositions n'ont pas été prises en compte. Nous sommes cependant une des rares régions à avoir porté à 25% la part des fonds européens pour la transition énergétique, et une de celles qui a la part la plus importante fléchée sur la biodiversité. Le travail des services a été vraiment bon, car d'autres régions se sont faites retoquer leurs maquettes budgétaires sur ces volets.

J'ai également joué un rôle au sein du groupe de travail que nous avons créé avec quelques autres élus écologistes sur l'agriculture. N'ayant pas d'élu du groupe avec une lettre de mission sur ce dossier, nous avons décidé de jouer sur la transversalité. Il y a Joëlle Remoissenet, en charge de la restauration collective, Christophe Dougé, sur tout ce qui est circuit court et eau, Jacques Cochy du fait de son expertise et sa feuille de route sur la PAC et les signes de qualité, Claudie Boileau, qui connaît bien le sujet de par son expérience professionnelle, Geneviève Lebouteux qui siège dans la commission en charge de l'agriculture...

Votre engagement en tant qu'élue régionale vous a amenée à vous impliquer bien au-delà du cadre des Pays de la Loire stricto sensu ?

■ En effet, je me suis impliquée au sein de la commission Développement Durable de l'Association des Régions de France (ARF). C'est ainsi que j'ai récupéré un dossier complexe qui m'a demandé beaucoup de travail, celui sur la réforme du code minier. J'ai été assidue dans le groupe de travail sur la biodiversité, où nous avons travaillé sur la loi-cadre biodiversité. Et j'ai aussi suivi certains dossiers en lien avec nos parlementaires. Sans compter Bruxelles, où je me suis rendue quatre fois durant ce mandat. Trop peu, mais plus que la plupart de mes collègues. Je suis en effet référente Europe dans ma commission.

Pour aller plus loin en un clic :

Les élus régionaux EELV s'appuient sur la coopération interrégionale pour faire avancer les dossiers.

Sur les paradis fiscaux :

Lutte contre les paradis fiscaux : passer à la vitesse supérieure en faisant front commun

Paradis fiscaux, non merci !

Paradis fiscaux et cellule de veille et d'alerte

Sur la charte développement durable :

Intervention sur la charte développement durable

Sur la recherche :

La recherche moteur de la transition écologique

Sur le code minier :

La réforme du code minier doit être ancrée sur les territoires

Sur l'implication au niveau européen :

Une journée à Bruxelles pour faire entendre la Région Pays de la Loire

Et pourtant, vous avez aussi gardé un œil attentif sur votre territoire, la Sarthe ?

■ Oui, j'ai été sollicitée à plusieurs reprises pour soutenir des dossiers par des acteurs du département. Pas toujours avec succès, mais je suis contente d'avoir pu aider certains beaux projets. Je pense par exemple à l'acquisition par l'ADEAS-CIVAM d'une benne soufflante pour faciliter le développement de la filière bois-énergie en Sarthe. Et il y a eu aussi le soutien à LMTV qui était en difficulté. Ce dernier cas est loin d'être réglé, mais j'aurais pesé pour donner le temps à une réflexion poussée sur l'avenir de cette télévision associative.



Revenons-en à l'environnement tout de même... quelle a été la plus-value d'une élue écologiste dans ce domaine-là ? Qu'avez-vous fait avancer ?

■ **L'environnement est un domaine large et transversal. On ne peut confiner la question environnementale à 2% du budget régional. Je pense que la plus-value des écologistes est justement de penser globalement, de ne pas raisonner politique publique par politique publique.** Et puis, tout au long du mandat, j'ai souhaité être dans une dynamique collective, encourager le travail collaboratif, le lien entre les partenaires du Conseil régional, l'ancrage territorial.

Un plan d'action régional sur la biodiversité avait été adopté juste avant les élections régionales, en janvier 2010, c'est exact ?

■ Oui il s'agissait d'un plan d'actions pour la période 2010-2012. De ce fait là, je n'ai pu influencer que sur son exécution. C'est dans ce cadre-là, par exemple, que nous avons lancé les contrats nature, permettant de financer des opérations en faveur des trames vertes et bleues. Le plan d'actions régional prévoyait bien un axe sur les continuités écologiques, mais ça ne se traduisait pas dans le concret. J'ai donc insisté pour lancer un appel à projets, avec une entrée territoriale. Cette volonté politique a permis de faire émerger une série de projets, et de préparer le terrain pour le futur Schéma régional de cohérence écologique (SRCE).

Le plan 2010-2012 comprenait un volet forestier, avec le reboisement des terres agricoles. Les bois et les forêts couvrent 10% du territoire régional et jouent un rôle essentiel pour notre environnement : préservation de la biodiversité et lutte contre le changement climatique. Nous aidons donc financièrement les propriétaires forestiers. Nous y avons intégré une action originale et unique en France, en partenariat avec le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) : le financement des plans simples de gestions volontaires, avec un volet biodiversité.

Nous avons aussi été très actifs en matière de Réserves Naturelles Régionales (RNR) : aujourd'hui, nous en comptons 19 en Pays de la Loire, ce qui fait de nous la deuxième région de France en nombre de RNR.

Sans compter nombres d'actions que nous avons soutenues, pour préserver les espèces et leurs habitats. Le plan d'action régional pour la biodiversité, c'est huit millions par an, soit 40 millions depuis 2010 !

J'ai aussi souhaité que le Conseil régional puisse être porteur d'une communication positive sur les enjeux de biodiversité. C'est ainsi qu'est née la semaine de la nature. Pour faire découvrir la magie et les richesses naturelles de notre région, au plus grand nombre.



Pour aller plus loin en un clic :

Cohérence écologiques : bilan d'étape et perspectives

Corridors écologiques : au Conseil régional, on passe à l'action !

Sur la forêt :

Forêts privées et biodiversité : un projet pilote en Pays de la Loire

Sur les RNR :

Assises nationales de la biodiversité : les réserves naturelles régionales des Pays de la Loire à l'honneur

Inauguration de la RNR du Poiré sur Velluire Samedi 20 avril 2013

Semaine de la nature en Pays de la Loire du 17 au 25 mai 2014

Sur les SRCE :

Une première étape vers la validation du SRCE

Ce plan prenait fin en 2012 ?

■ Oui, j'ai donc piloté, avec l'aide de la direction de l'environnement, une large concertation avec les territoires et le secteur associatif pour faire le bilan de ce plan d'actions, et en construire un nouveau. Notre nouveau plan d'actions tient compte des remontées de nos partenaires, des enseignements du premier plan. Il est plus ambitieux, notamment en matière de transversalité. Il a été adopté en juin 2014. Ça a pris un peu de retard car le président a voulu y intégrer une fiche sur les mesures compensatoires, en lien avec le projet de nouvel aéroport à Notre-Dame-des-Landes, et qu'ensuite son cabinet a souhaité marchander ce plan d'actions contre notre vote pour un plan pour l'industrie agro-alimentaire. Mais l'essentiel est qu'on y soit arrivé !

En tous cas, je suis très fière de ce travail, et aussi reconnaissante à l'égard de toutes les personnes qui ont contribué à l'adoption de ce document.

Présentation de la nouvelle politique régionale en faveur de la biodiversité

Présentation de la nouvelle politique régionale en faveur de la biodiversité

Un nouvel acteur de la biodiversité en Pays de la Loire apparaît dans ce plan d'actions : le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN). Pouvez-vous nous en dire plus ?

Les Pays de la Loire sont la seule Région de France à n'avoir jamais eu de CEN. Il y a bien un conservatoire en Sarthe, mais son périmètre se limite à ce département. Au fil des années, les acteurs de la biodiversité, en particulier les associations, ont pallié cette absence. Cependant, dans certains domaines, notamment l'acquisition foncière, la mise en œuvre de mesures compensatoires ou encore la mise en réseau des gestionnaires, il y a un manque évident. Avec l'Etat, nous avons donc décidé de remettre à l'ouvrage un projet de CEN régional. Un dossier complexe : par deux fois déjà, des projets de CEN ont échoué. Il importait donc d'avancer avec prudence. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur l'expertise de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (FCEN), qui a animé une importante phase de concertation. Il en est ressorti un soutien général au projet de CEN, et aussi des éléments à prendre en compte pour configurer la future structure.

Pour éviter de créer une nouvelle structure qui aurait complexifié le paysage associatif, mais aussi pour avoir un CEN opérant dès sa création, l'idée a émergé de travailler sur la

fusion de deux associations déjà existantes, dont les missions étaient déjà en partie celles du futur CEN : le CEN Sarthe bien entendu, mais aussi le Conservatoire des Rives de la Loire et de ses Affluents (CORELA). Christophe Dougé, mon collègue écologiste délégué à la Loire, préside aujourd'hui le CORELA en sa qualité de Conseiller régional. Il a joué un rôle très important dans la phase de concertation, puis après dans le travail de fusion en cours. Après plus de deux ans de travail, la première Assemblée générale du CEN des Pays de la Loire, avec l'installation de son nouveau Conseil d'administration, a eu lieu le 1er avril. Le CEN Pays de la Loire est né.

Vous évoquez le Schéma régional de Cohérence Ecologique (SRCE) ?

■ C'est un outil de planification créé lors du Grenelle de l'environnement, et dont l'élaboration est co-pilotée par l'Etat et la Région. C'est un des gros dossiers que j'ai à suivre, avec un enjeu majeur. Le démarrage a été difficile - il y a eu des débats sur la méthode à mettre en place pour établir des cartographies de notre territoire, permettant d'identifier les trames vertes et bleues. Nous avons organisé plusieurs temps de débats et concertation sur les territoires, et nous sommes inscrits dans une dynamique de co-construction. C'était essentiel pour moi, car on ne pourra pas imposer ce schéma, il faut susciter l'adhésion. Et nous ne l'aurons que si chacun et chacune a été non seulement entendu, mais aussi écouté, mis en position d'être acteur ou actrice du processus.

Nous sommes entrés depuis l'automne 2014 dans la phase de consultations officielles. Ainsi, les intercommunalités, structures porteuses de Schémas de cohérence territoriaux, Parcs naturels régionaux et Conseil généraux ont été saisis pour avis du 7 novembre au 7 février.

Durant les quinze derniers jours de la consultation, il y a eu un lobbying très virulent de certains membres des FDSEA, surtout en Maine-et-Loire et en Vendée, à l'encontre du SRCE. Même si les arguments avancés ne sont pas fondés, ils ont su faire peur aux élu-e-s locaux, qui se sont prononcés sur ces deux départements largement en défaveur du SRCE. Pour nous donner le temps de rétablir la vérité sur le SRCE mais aussi apporter des réponses aux inquiétudes exprimées, nous avons décidé, avec l'Etat, de décaler l'enquête publique, prévue initialement en avril, au mois de juin. Nous espérons pouvoir aborder cette étape dans un climat plus serein, en vue d'une adoption du SRCE à l'automne 2015.

Ce patrimoine naturel dans notre région, est-ce un attrait touristique supplémentaire ?

■ Notre région a un formidable potentiel pour développer un tourisme de nature et rural. Plusieurs territoires ont engagé une réflexion sur le sujet, comme les Parcs naturels régionaux. Certains proposent de courts séjours ou sorties répondant à la demande croissante de « tourisme de nature » (balades et randonnées nautiques, sorties ornithologiques, etc.). De plus, nous comptons divers aménagements sur notre territoire régional comme 255 km d'itinéraires cyclables « Loire à vélo », 375 km de rivières navigables, 18 700 km d'itinéraires de randonnées pédestres, 4 500 km d'itinéraires équestres, vélocéan, les maisons des parcs et autres centres ou aménagements pédagogiques dédiés au patrimoine naturel. Ceux-ci peuvent constituer à terme des supports à valoriser dans le cadre d'une offre de tourisme de nature.

Constatant ce potentiel, j'ai appuyé fortement l'idée d'un bilan de nos actions, nécessaire

pour dresser des perspectives. Sur la base du rapport réalisé, nous avons confié au nouveau centre régional pour la biodiversité de Beautour, en lien avec l'Agence régionale qui travaille sur le tourisme, la mission de faire émerger un réseau de sites à valoriser en matière de tourisme de nature. A terme, j'espère que nous pourrions avoir une offre touristique structurée.

Le Conseil régional est aussi très impliqué sur les questions d'eau...

■ Oui, nous avons une action originale, efficace et exemplaire. La structure de la politique régionale en la matière a été posée lors du mandat précédent, notamment par Françoise Marchand, qui a été vice-présidente en charge de l'eau. Elle a lancé les Contrats Régionaux de Bassins Versants (CRBV).



Concrètement c'est quoi ces CRBV ? Et pourquoi est-ce si innovant ?

■ On contractualise sur une période de trois ans avec les territoires, à l'échelle des **Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)** et on leur finance des programmes d'actions.

Nous sommes une des seules régions avec une politique aussi forte en termes d'accompagnement des territoires en matière de qualité de l'eau, des milieux aquatiques, de restauration des cours d'eau.



Qu'avez-vous changé sous cette mandature ?

■ Avec mon collègue Christophe Dougé, qui est en charge de l'eau, nous avons souhaité que cette politique soit portée au plus près des territoires. Au début, on ne voyait nos partenaires qu'à deux occasions : l'audition formelle à Nantes, une fois que le contrat était bouclé, puis la signature protocolaire sur site avec une visite de terrain. C'était frustrant, et nous avons l'impression de servir de chambres d'enregistrement et de faire-valoir. Nous avons donc introduit un troisième temps : l'audition à mi-parcours sur le terrain. Elle permet de faire un point informel avec nos partenaires, de mieux les connaître et d'infléchir les actions en cours.

Alors, ça complique un peu le travail de la direction de l'environnement, parfois notre assistante s'arrache les cheveux avec nos agendas. Mais tout le monde en sort plus satisfait. On se sent vraiment dans notre rôle d'élu/e !

Et où en êtes-vous ?

■ Plus de 70% du territoire est couvert par des CRBV. Certains territoires ne sont pas encore couverts parce que les SAGE ne sont pas encore validés.

Localement, on sent que le CRBV est apprécié. Pour preuve, lorsque nous travaillons sur des SAGE qui sont sur deux régions, on sent un réel intérêt de la part de nos collègues dans les régions voisines. C'est vraiment une marque de fabrique. Ça n'existe pas ailleurs.

■ Depuis 2005, ce sont 1700 opérations visant l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques qui ont été menées, portées par plus de 400 maîtres d'ouvrage. Le coût de ces opérations s'élève à 85 millions d'euros dont 28 millions de subventions régionales.

Sur les CRBV :

Contrats régionaux de bassin versant, la Région poursuit son engagement pour l'eau



Vous avez aussi lancé une nouvelle action sur l'eau ?

■ Oui, nous avons très vite constaté que le volet agricole était souvent inexistant dans le CRBV. On ne nous proposait que des actions de sensibilisation... Alors que les modes de productions agricoles sont un enjeu majeur en matière d'eau. Avec Christophe et les autres membres de notre commission, nous étions d'accord, on ne voulait plus financer de la sensibilisation. A moins qu'elle ne vise le passage à l'action. C'est comme cela qu'est née l'idée des bassins versants tests. Il s'agissait de faire converger tous nos outils sur de mini bassins versants, sur une centaine d'hectares à peu près, avec des acteurs motivés pour agir sur le volet agricole, et qui bénéficieraient de moyens supplémentaires. Nous avons lancé notre appel à projet au niveau régional deux années consécutives.

Et cela a fonctionné ?

■ C'est un bilan mitigé, mais c'était une bonne idée je crois. Nous avons essuyé des freins réglementaires d'une part, et de l'autre, nous ne faisons pas le poids face à la PAC, même en concentrant tous nos outils sur un territoire. La première année, trois projets sont remontés dont deux ont été abandonnés en cours de route. Il y en a un qui a bien marché sur les coteaux du layon, sur la vigne.

Nous avons appris de cette expérience, et avec le transfert de gestion des fonds européens aux régions, notamment une partie du FEADER, nous allons pouvoir faire avancer différemment ce dossier.



Votre action en matière d'eau a aussi concerné d'autres projets ?

■ Oui, ils sont nombreux. Par exemple, nous avons été vigilants aux demandes de financements auprès du Conseil régional. Nous avons ainsi refusé de financer des projets d'irrigation ou des bassines. Nous avons par exemple travaillé en étroite collaboration avec Florence Denier-Pasquier, de France Nature Environnement Pays de la Loire, sur certains de ces dossiers. Je ne sais pas ce qui se serait passé si nous n'avions pas été là. Nos collègues socialistes ont été vraiment à notre écoute. Mais ils ne sont pas en mode « sentinelle » comme nous.

Ce qui est sûr c'est qu'en tant qu'écologistes, nous sommes particulièrement sensibilisés à ces questions-là et on risque moins de laisser passer ce type de projet.

L'eau, c'est une ressource à protéger, mais elle représente aussi un risque ?

■ Effectivement. La politique régionale concerne aussi le risque inondation. Nous avons par exemple accompagné à hauteur de plusieurs centaines de milliers d'euros les actions menées par Le Mans Métropole et le Conseil général de la Sarthe pour prévenir le risque inondation au Mans.

■ Et puis, nous visons aussi le secteur économique et finançons des diagnostics inondations aux entreprises. Ces diagnostics débouchent sur des préconisations d'actions. Comme placer le matériel sensible à l'étage supérieur, ou rehausser d'un mètre.

Des mesures simples qui le cas échéant permettront de prévenir une décuve de produits toxiques dans la Loire. Fin 2013, l'objectif de 500 diagnostics en direction des entreprises a été atteint.

Sur les déchets dangereux maintenant, les Pays de la Loire sont la région la plus volontaire de France...

■ C'est exact, et nous le devons très certainement à l'implication dans ce dossier de Jean-Christophe Gavallet, élu écologiste entre 2004 et 2010. En effet, comme sur la biodiversité, un plan d'actions venait d'être adopté quand je suis arrivée. Les déchets dangereux sont une compétence réglementaire : les Conseils régionaux doivent élaborer un plan régional d'élimination des déchets dangereux (PREDD - depuis il a changé de nom, et s'est ajouté un volet prévention) et en coordonner la mise en œuvre. La particularité en Pays de la Loire, c'est qu'en plus de l'élaboration et du suivi du PREDD, nous avons adopté notre propre plan d'actions, pour contribuer au PREDD. En effet, les conseils régionaux n'ont pas de compétences directes en la matière, contrairement à l'ARS (Agence Régionale Santé), la DREAL (Direction régionale environnement aménagement et du logement), les syndicats de déchets...

En quoi consiste ce programme d'actions pour la prévention des déchets dangereux ?

■ Nous avons deux actions exemplaires et, une fois de plus, uniques en France :

En partenariat avec la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat, nous finançons l'acquisition de matériel pour soit réduire la quantité de déchets, soit l'éliminer ou encore la recycler (quatre filières sont concernées : garages automobiles, pressings, carénage, sérigraphie/imprimerie). Concrètement sur les entreprises de carénage cela sera sous forme de récupération des huiles usagées, ou des travaux sur le parking pour récupérer les produits polluants dans une cuve. Idem dans la sérigraphie, avec l'acquisition de matériel moins polluant ou d'autres encres. Dans les pressings, c'est le passage à l'aquanettoyage.



Nous sommes la seule région de France à avoir réalisé un diagnostic global sur l'amiante. Un travail remarquable, salué par les associations de victimes. Aujourd'hui, nous sommes au stade de la mise en place du programme d'actions, défini suite à ce diagnostic. C'est compliqué, car nos modes organisationnels ne sont pas adaptés à sa mise en œuvre, même si tous les partenaires sont très volontaires sur ce dossier.

Pour aller plus loin en un clic :

Déchets dangereux et entreprises : le Conseil régional soutient la prévention
Déchets dangereux : une région particulièrement mobilisée sur le sujet !

Vous avez également souhaité vous impliquer dans le dossier trait de côte et littoral ?

■ Notre équipe a été élue en mars 2010 juste après la tempête Xynthia. Forcément, ce dossier ne pouvait qu'être une priorité du mandat. Un important travail s'est engagé.

En effet, le réchauffement climatique est en marche. Il faut comprendre les impacts prévisibles sur nos territoires et les préparer à s'adapter aux évolutions à venir.



La région a signé en mars 2012 une convention avec le Conseil général de Loire-Atlantique ainsi que celui de Vendée et l'Etat. Celle-ci stipulait notamment qu'une stratégie devait voir le jour fin 2013 pour la gestion du trait de côte. Aujourd'hui, si cette convention est mise en œuvre en ce qui concerne le financement des dossiers, nous avons des difficultés à lancer la dynamique sur la stratégie littoral.

Nous continuons d'œuvrer, avec Claudine Goichon, élue vendéenne, pour que ce travail se fasse. En effet, en dehors de la complexité liée à la gestion de nos digues, il est illusoire de penser que nous pouvons nous abriter derrière des murs de plus en plus hauts. Il faut réfléchir en transversalité sur les zones de retrait, les zones où on laisse faire, le tourisme, la biodiversité, etc.

■ C'est un dossier lourd et complexe mais ô combien important pour l'avenir de nos territoires !

Pour aller plus loin en un clic :

Littoral : anticiper, prévenir, mais surtout s'adapter

Littoral : les élus écologistes à la rencontre des victimes de la tempête Xynthia

Quelles autres actions avez-vous entreprises dans le domaine de l'environnement ?

■ Au début du mandat, j'ai fait intégrer une fiche sur les sols, dans l'agenda 21 régional. C'est un thème qui me tient à cœur. Malheureusement, elle n'est pas mise en œuvre aujourd'hui. J'ai plusieurs fois essayé de relancer la machine, sans succès. J'ai décidé de ne pas m'y épuiser. C'est tout de même un regret de voir que ce que nous ne continuons pas à pousser avec ardeur, n'est pas réellement mis en œuvre, même s'il s'agit de mesures votées et adoptées.

J'ai aussi suivi d'autres dossiers au fil de l'actualité, pour permettre d'ancrer le positionnement politique du Conseil régional, comme ce qui concerne l'abeille, qui est aujourd'hui menacée. Il y a aussi eu la réaffirmation régulière de notre refus des OGM sur notre territoire, ou nos prises de position contre les pesticides, plus particulièrement les néonicotinoïdes.

Pour aller plus loin en un clic :

Les élus écologistes généralisent les recours anti-OGM dans les régions

Quand la vigilance des élu-e-s s'avère nécessaire

OGM : il faut maintenant passer à l'étape suivante

PESTICIDES : quelques batailles de gagnées, mais la guerre risque d'être longue

Agriculture et eau : la région soutient les projets innovants !

Vous avez aussi lancé la cellule de veille et d'alerte. Qu'est-ce que c'est ?

■ Un dossier compliqué, et certainement celui dont je suis le moins satisfaite dans le champ de ma délégation. Nous avons fait inscrire dans notre accord programmatique entre les deux tours des élections régionales cette fameuse cellule. L'objectif était de créer une instance où citoyens, acteurs du territoire pourraient débattre de projets d'aménagements nocifs à leur santé ou à leur environnement.

J'ai dépensé beaucoup d'énergie à la mettre en place. Et nous avons lancé une première étude sur l'électrosensibilité. Elle a débouché sur un programme d'actions sérieux, validé par tous les vice-présidents ainsi que le président, en réunion de l'exécutif. J'ai cru que c'était bon... Mais il ne faut jamais crier victoire trop vite. Ce programme d'actions, dont aucun écologiste n'aurait eu à rougir, n'a été que très partiellement mis en œuvre.

Nous avons relancé un appel d'offre pour lancer une étude sur les pesticides et la santé, mais celui-ci s'est révélé infructueux. J'ai tenté de relancer les choses. Mais force est de constater que la volonté politique, hormis la mienne, n'était pas au rendez-vous pour faire fonctionner cette action qui sort

des chemins balisés...

J'essaie aujourd'hui de réactiver la mobilisation sur les enjeux d'ondes électromagnétiques dans le cadre de la contribution du Conseil régional au projet de Plan Régional Santé Environnement 3 (PRSE3).

Pour aller plus loin en un clic :

La Région des Pays de la Loire installe une cellule régionale de veille environnementale



Pouvez-vous nous en dire plus sur le PRSE 3 ?

■ C'est un plan d'actions sur la santé-environnement porté essentiellement par l'Etat. J'ai été désignée pour représenter le Conseil régional dans le comité de pilotage au printemps 2014, quand cette instance a été réactivée pour faire le bilan du PRSE 2, en vue de l'élaboration du PRSE 3. Au niveau de la Région, certains avaient le souhait de se désengager de cette politique publique. La santé n'est en effet pas dans notre cœur de métier. Mais la question de la santé-environnement est particulièrement transversale, et une grande partie de nos actions et décisions politiques ont potentiellement un impact sur notre santé.

■ Il aurait été dommage qu'un acteur aussi important que le Conseil régional se mette en retrait. J'ai donc obtenu, sans vraiment de difficultés de la part de nos partenaires socialistes, que le Conseil régional se réengage pour le PRSE 3. Nous sommes tout au début du projet, difficile d'en tirer aujourd'hui un bilan. Ce qui est malheureusement certain aujourd'hui, c'est que ce PRSE 3 ne sera pas à la hauteur des enjeux de santé-environnement : l'Etat fonctionne à budget constant voire réduit, et le spectre d'engagement de cet acteur majeur sur les questions de santé sera, nous le savons déjà, insuffisant.

■ Pour travailler sur ce dossier, je m'appuie sur ma collègue écologiste Claudine Goichon, qui a travaillé sur le PRSE 2 et connaît le dossier. Et puis, nous nous concertons étroitement avec Chloé Le Bail, la Vice-présidente socialiste qui suit les questions de santé.

Pour aller plus loin en un clic :

Sur le PRSE 3 :

Lancement de l'élaboration du plan de santé environnement en Pays de la Loire



Et sur l'éducation au développement durable ? N'est-ce pas là un levier pour faire prendre conscience des enjeux liés à notre environnement ?

■ L'éducation au développement durable est en effet essentielle pour préparer l'avenir. Et il importe d'impliquer pleinement les jeunes, en tant qu'acteurs et actrices.

C'est ainsi qu'une délégation de 5 jeunes ligérien-e-s nous a accompagnés lors du Sommet Rio + 20 en 2012. Cette dynamique s'est poursuivie aux assises nationales de l'éducation à l'environnement et au développement durable à Lyon en mars 2013, puis aux Assises nationale du développement durable à Marseille en novembre 2013. Ces jeunes très impliqués sont devenus de véritables ambassadeurs du développement durable, ils portent une voix juste et authentique, leurs interventions font toujours effet.

■ Ceci n'est possible que grâce à un travail important d'animation du Conseil régional, mais également des équipes pédagogiques des établissements qui les accompagnent.

Au-delà de ces temps forts, Matthieu Orphelin, vice-président écologiste en charge des Lycées et de l'Apprentissage, a entrepris d'amplifier l'expérience des lycées dits « écoresponsables » pour agir au quotidien avec les lycéen-n-es et apprenti-e-s de notre région ou encore en matière de restauration collective, avec Joëlle Remoissenet, Conseillère régionale en charge de la politique de développement d'une alimentation durable dans les établissements scolaires. J'ai aussi travaillé avec cette dernière sur la mise en œuvre du volet environnement du programme d'actions éducatives, qui finance aux établissements certaines actions.



Au-delà des actions destinées aux lycéens et apprentis, comment appréciez-vous l'action du Conseil régional en matière d'éducation au développement durable ?

■ Malgré ce bilan très positif, je ne suis pas satisfaite de notre action sur l'éducation au développement durable. J'ai travaillé sur ce dossier avec ma collègue socialiste sarthoise Carine Ménage, et nous partageons le même constat. Aujourd'hui, le Conseil régional fait plein de choses (en matière de formation, sur le commerce équitable, les contrats de progrès en matière de développement économique, le soutien au Comité 21, le soutien au GRAINE (Réseau régional d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté vers un développement durable) les actions comme la Semaine de la nature, l'animation des Réserves Naturelles Régionales, les éco-événements au niveau sportif et culturel...). Mais c'est éparpillé et ça ne fait pas sens. J'ai essayé de construire une vision plus globale de l'action régionale, et après plusieurs mois (années), j'ai obtenu la réalisation d'un bilan de tout ce qui était fait, dans toutes les commissions.

■ En parallèle, j'ai participé au bilan de l'Agenda 21 régional, qui aujourd'hui débouche sur la construction d'une stratégie régionale articulée autour de six objectifs de développement durable.

Je pense que tous les éléments sont là pour construire une véritable stratégie régionale de l'éco-citoyenneté, qui s'adresse à tous les publics, de tous les âges, et de tous les milieux et secteurs, à laquelle contribuent tous les acteurs de notre territoire.

Vous siégez dans la commission environnement et aménagement du territoire... que pouvez-vous nous dire sur les politiques d'aménagement du territoire ?

■ Sur les territoires le bilan est mitigé. Nous n'avons pas réussi à calibrer les nouveaux contrats de territoire comme nous l'imaginions, malgré un consensus entre les élus de la majorité sur ce sujet. Nous souhaitons que ces contrats régionaux reposent sur un diagnostic global de territoire, un outil d'aide à la décision des élus locaux, leur permettant de disposer d'une ingénierie pour mieux s'approprier les enjeux de demain. Sur le développement économique par exemple, les programmes d'actions comportent systématiquement des projets de zones d'activités. Mais lors des auditions, quand on demande à nos interlocuteurs (ce sont en général des hommes !) de nous dire sur quelle étude repose le besoin identifié, ils n'ont en général rien à nous communiquer de la sorte, si ce n'est la croyance que créer une zone d'activité va créer de l'emploi... Quand le conseil régional affiche sa volonté de lutter contre l'artificialisation des sols, c'est agaçant de voir ce genre de dossiers passer sans souci.

Malheureusement donc, les propositions de notre commission, portées conjointement entre écologistes et socialistes, visant à faire des contrats régionaux de véritables outils de transitions ont été rejetées par le Président. Il a préféré maintenir un système apparenté à un guichet, dont l'un des intérêts principaux est d'assurer une juste et transparente répartition de l'enveloppe régionale dédiée aux territoires.



Rien n'a bougé sur le sujet ?

Nous ne nous sommes pas laissé abattre ! Nous avons soutenu la création d'un outil original : **le Fonds Régional d'Etudes Stratégiques (FRES)**. La plupart des conseils régionaux ne financent que les réalisations et non la montée en compétence. Le FRES permet de financer l'ingénierie nécessaire pour monter les projets. Nous avons donc travaillé sur cet outil, il est ouvert aux trames vertes et bleues, plans climat énergie territoriaux, circuits courts, mobilités, etc.

Et depuis quelques mois, l'idée de contrats régionaux plus encadrés semble avoir fait son chemin. La démarche « Agir pour » a permis de prouver la plus-value que peut apporter la Région en termes de réflexion. On s'achemine donc vers ce qui s'appelle aujourd'hui « les contrats intégrés »... quatre ans après que nous l'ayons proposé. C'est une satisfaction.

Durant ce mandat, vous avez joué au maximum la carte de l'institution. Mais vous aviez aussi un pied sur le terrain ?

En effet. Ce mandat n'aura pas été de tout repos. Et il est arrivé à plusieurs reprises que je sois le matin à Nantes, escarpins aux pieds, pour ensuite chausser les bottes et me rendre à Notre-Dame-des Landes. Mon élection ne m'a pas changée, j'ai l'ADN écolo, je suis une militante. J'ai essayé de contribuer au mieux à nos luttes, par exemple en écrivant la contribution du parti dans le cadre de l'enquête publique de l'été 2012 sur la loi sur l'eau dans le dossier Notre-Dame-des-Landes, en faisant le lien avec l'euro-députée Sandrine Bélier pour qu'elle agisse au niveau de la Commission des pétitions du Parlement européen. Mais il y a eu aussi d'autres dossiers : l'A 831 en Vendée, la réouverture de La Flèche La Suze et la zone de Béner en Sarthe, la forêt de Boudré en Maine-et-Loire, etc. Notre mandat a aussi été rythmé par nos luttes.

Un mot de la fin ?

J'ai l'impression d'avoir appris en 5 ans, plus que ce que j'avais appris en 10 ailleurs. J'ai vécu une expérience passionnante, même s'il y a eu des moments difficiles, quelques découragements. J'ai l'impression d'avoir contribué à quelque chose de bien, pour les habitants/tes de ma région. Une modeste contribution peut-être au final, mais rien que cela a nécessité énormément d'énergie !



Renseignements et informations :

02 28 20 61 25
europe-ecologie@paysdelaloire.fr

elus-pdl.eelv.fr / @Elus_EELV_PdL

Photos DR